

Disponible sur le site web de l'UAC : www.uac.bj

Mensuel d'Information de l'Université d'Abomey-Calavi

N° 078 Octobre 2019

Le vrai visage du Gampus ISSN 1840 - 6998

## Editorial

#### Pr Maxime da CRUZ

#### VIIème colloque de l'UAC, pari gagné!

Du 16 au 21 septembre 2019, l'Université d'Abomey-Calavi a été sous les feux de la rampe pour la septième fois et de façon consécutive. C'était le carrefour de la science. Les résultats des recherches savamment conduits étaient discutés pour le bonheur de nos pays. Le thème retenu, à l'occasion, renseigne à suffisance sur l'importance des chercheurs dans une nation. Il a porté sur La valorisation des résultats de recherche et de l'innovation technologique, un facteur de développement.



Il est aujourd'hui d'une nécessité capitale pour nos universités de valoriser les résultats de leurs recherches dans le but d'accompagner le développement économique de nos pays. Les enjeux de la valorisation des résultats de recherche et de l'innovation technologique trouvent leur pertinence dans la présence ambiante des problèmes supposés résolu par la recherche et qui plombent les espoirs de développement des nations. Les objectifs que nous poursuivions en organisant la VIIème édition du Colloque des Sciences, Cultures et Technologies de l'Université d'Abomey-Calavi étaient illustratifs de ce constat. Il s'agissait d'abord de susciter des résultats de recherches académiques en général, et en particulier, ceux qui ont des applications dans la résolution des défis de développement ; ensuite d'échanger les résultats de recherches scientifiques entre les chercheurs de tous les horizons et de différentes disciplines et enfin de contribuer à la vulgarisation des résultats de recherche, des innovations technologiques et des inventions.

Je pus, sans fausse modestie, affirmer que les fruits ont tenu la promesse des fleurs. D'ailleurs la qualité des participantes et des participants à cette rencontre, de haute portée scientifique, a rassuré et a rehaussé la qualité et le niveau des débats. Les matinées ont été exclusivement consacrées à des conférences plénières sur les questions d'actualité. Les après-midi ont été réservés aux questions spécifiques discutées dans les ateliers thématiques.

Il n'est un secret pour personne que la valorisation des résultats de recherche a été, pendant longtemps, négligée dans la majorité des Universités africaines. Or, elle devrait être un facteur pour l'industrialisation et le développement des nations comme c'est le cas dans les pays développés. Aussi, un grand nombre de résultats de nos laboratoires et unités de recherche dorment-ils dans nos tiroirs. Résolument inscrite dans la dynamique de contribuer au développement économique national, l'Université d'Abomey-Calavi a trouvé, en dehors de ces rendez-vous de réflexion, une meilleure manière de jouer sa partition à travers le Programme Fonds Compétitifs de Recherche pour soutenir les laboratoires et les équipes de recherche.

Il ne reste qu'à nos Etats de mettre en place un véritable mécanisme pour le financement de la recherche universitaire afin que les universités jouent pleinement leur rôle de pourvoyeur de connaissance pour la résolution des problèmes sociétaux.

L'Observatoire Genre de l'UAC reçoit des Kits de communication pour son fonctionnement



Atelier d'échanges sur la coopération interuniversitaire UAC-EPES



Journées Françaises de Radiologie (JFR): Professeur Vicentia BOCO honorée à Paris



## L'Observatoire Genre de l'UAC reçoit des Kits de communication pour son fonctionnement

Il sonnait 15 heures GTM ce lundi 30 septembre 2019, lorsque la délégation des partenaires du projet Niche Ben 238 conduite par l'experte Marie JOSEE a été reçue chaleureusement par le Recteur de l'UAC, le Professeur Maxime da CRUZ, à la salle des Actes du Rectorat de l'Université d'Abomey-Calavi en présence du Vice-Recteur chargé de la Recherche Universitaire, le Professeur Félicien AVLESSI, assurant l'intérim de la Vice-Recteure en charge de la Coopération, de la Présidente de l'Observatoire Genre, Madame Prisca GOGAN, de la Cheffe Service de la Coopération Internationale, Professeure Nelly KELOME, du Coordonnateur du Projet Niche Ben 238, le Professeur Gervais KISSEZOUNON et des membres de l'Observatoire Genre. Ce déplacement des partenaires s'inscrit dans le cadre de la cérémonie de remise de cinq (05) kits de communication à l'Observatoire Genre par le Projet Niche Ben 238. Ces kits sont composés de téléphones fixes, de cartes sim et d'un abonnement pour six (06) mois de communication en corporate. Ils vont servir à la mise en place de la cellule d'écoute qui se chargera de recevoir les plaintes lies aux violences basées sur le genre à l'UAC.

Après les civilités d'usage, Madame Marie JOSEE a remercié le Recteur et toute son équipe pour l'accueil qui lui a été réservé et pour les efforts louables qu'ils fournissent dans le sens de la prise en compte de l'approche genre dans tout ce qui est fait à l'UAC. Elle n'a pas manqué d'exhorter l'équipe de coordination de l'Observatoire à continuer de travailler comme elle le fait déjà très bien pour que leur projet de mise en place de Centres d'écoute à l'UAC puisse connaître le jour avec un grand succès afin que la voix des sans voix féminines de l'UAC puisse faire échos.

Le Coordonnateur du Projet Niche Ben 238, le Professeur Gervais KISSEZOUNON s'est félicité, dans sa prise de parole, de l'heureux aboutissement de la remise de ce don quoique symbolique. Il a profité de cette occasion pour dire toute sa satisfaction concernant l'accompagnement dont a bénéficié l'Observatoire de la



Le kit de communication transféré officiellement à la Présidente de l'Observatoire Genre UAC



Madame Marie JOSEE remettant un kit de communication au Recteur Maxime da CRUZ

part du Projet Niche Ben 238.

La Présidente de l'Observatoire Genre, Madame Prisca GOGAN a, à son tour, fait la genèse de la création de l'Observatoire Genre de l'UAC. Elle a ensuite énuméré toutes les activités mise en œuvre par son institution ainsi que les projets en cours de réalisation. Madame GOGAN a surtout mis l'accent sur deux (02) formations qui ont été données aux points focaux en juillet 2019 et entièrement prises en charge par le projet Niche Ben 238. Ces formations ont porté sur :

- le renforcement des capacités des points focaux sur leurs rôles et sur l'écoute ;
- le renforcement des capacités des points focaux sur l'identification des violences basées sur le genre.

Le Recteur Maxime da CRUZ a, au nom de l'Université d'Abomey-Calavi, remercié les partenaires pour leur attachement, leur amour et leur générosité envers l'Observatoire Genre de l'UAC. Il a rassuré les partenaires du bon usage qui sera fait des kits de communication mis à la disposition de l'Observatoire pour combattre et dénoncer de façon résolue les auteurs de des actes violents envers le Genre.

La cérémonie a pris fin par une photo de famille.

Brice HOUMBIE 🗷



Photo de famille

## Séance de validation des outils de communication financé par le projet Niche Ben 238 au Cabinet du Recteur



Séance de travail



vue partielle des participants à la séance de validation

Le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Maxime da CRUZ, les membres de l'équipe rectorale, le coordonnateur du projet Niche Ben 238, le Professeur Gervais KISSEZOUNON, une délégation des partenaires du projet et les responsables du Centre de Pédagogie et d'Assurance Qualité (CPUAQ) ont assisté à la séance de restitution des outils de communication par deux experts commis à cette tâche le mardi 1er octobre 2019 à la salle des Actes Rectorat. Il s'agit du projet de manuel de pédagogie universitaire, des logos de la crèchegarderie "Petits Anges" de l'UAC et du CPUAQ et du site web du CPUAQ.

Après les civilités d'usage, le coordonnateur Gervais KISSEZOUNON a, après avoir remercié le Recteur et son équipe, fait un bref rappel de l'objectif de la séance et a introduit les experts qui ont d'abord présenté les grandes lignes du manuel de pédagogie universitaire et les illustrations utilisées dans le document. Ensuite, l'assistance a eu droit à la présentation des propositions

de logos du Centre de Pédagogique Universitaire et d'Assurance Qualité et de la crèche-garderie soumis à la validation et à l'amendement. La méthodologie suivie par le Recteur da CRUZ a consisté à suivre attentivement les propositions et les observations des participants avant de faire la synthèse. Enfin, une fois les logos retenus, les experts ont projeté un aperçu du contenu du site web du CPUAQ. Les rubriques comme : Historique, Pédagogique, Paramètre, Activités, Partenaires (MDF ARES IFRI...), Internautes, Publications et Actualités y ont été prévues.

Le Recteur a, dans son mot de clôture, dit ses sincères remerciements à l'équipe rectorale pour leur effort d'accompagnement et leur engagement pour la cause de l'UAC. Il a exhorté les acteurs présents à jouer leur partition pour conduire à bout les travaux. Il n'a pas manqué de féliciter les partenaires pour leur disponibilité et les a prié de rester à l'écoute des sollicitations de l'UAC.

Pascaline ZINSOU &



Le Professeur Brice Augustin SINSIN, Recteur honoraire de l'Université d'Abomey-Calavi sera élevé au grade d'Officier de l'Ordre International des Palmes Académiques du CAMES le 4 décembre 2019 à Ouidah pour tenir compte de ses initiatives en faveur de la promotion de l'enseignement supérieur et de la recherche.



# A Memorandum of Understanding (MOU) Between The University of Abomey-Calavi, 01 BP 526 Cotonou, Benin And

The Board of Trustees of the Colorado School of Mines, for and on behalf of the Colorado School of Mines Golden, Colorado USA

#### 07/25/2019

Whereas, the parties believe that international understanding, educational opportunities for their students, and professional opportunities for their faculty would be enhanced by this MOU; and

Whereas, the parties are linked by common academic and cultural interests; and

Whereas, the purpose of this MOU is to establish a framework for cooperation between the parties. Now, therefore, the parties agree as follows:

#### 1. Types of Cooperation and Specific Program Agreements

- 1.1 The parties are willing in principle to cooperate on various activities, which may include the following:
- a. Establishment of diploma partnerships (dual degrees or pathway programs);
- b. Hosting of short-term study abroad students;
- c. Collaborative research, courses, conferences, seminars, symposia, and lectures;
- d. Reciprocal exchange of students, faculty, and staff;
- e. Collaborative professional development;
- f. Cultural projects;
- g. Enrollment of degree-seeking students; and
- h. Other activities as mutually agreed.
- 1.2 This MOU shall be identified as the parent document of any specific program agreement between the parties. Each type of cooperation shall proceed under the terms and conditions of separate, specific program agreements. Each specific program agreement shall memorialize the commitments made by each party for that particular cooperation and shall not become effective until it has been reduced to writing, approved, and signed by the parties' duly authorized representatives.
- 1.3 The scope of activities under this MOU shall be determined by the funds regularly available at both institutions for the collaboration described in each specific program agreement, and by the related funds obtained by either institution from external sources. Each institution shall be responsible for all expenses incurred by its employees under this MOU, except as may be stipulated in any specific program agreement.

#### 2. Term, Renewal, Amendment, and Termination

2.1This MOU shall terminate five years after the date of execution but may be renewed with mutual, written agreement.

- 2.2 This MOU may be amended and/or modified in a writing signed by the parties' duly authorized representatives.
- 2.3 Either party may terminate this MOU by giving the other party at least 90 days' written notice; provided that any students who have been accepted at either university as of the date of termination may complete their courses of study, and any collaborative project already in progress as of the date of termination may be completed as specified in the pertinent specific program agreement.
- **3.** Counterparts by Facsimile or Email. This MOU may be executed in two or more counterparts, each of which together shall be deemed an original, but all of which together shall constitute one and the same instrument. If any signature is delivered by facsimile transmission or by e-mail or other electronic delivery of a «.pdf» format data file, such signature shall create a valid and binding obligation of the party executing (or on whose behalf such signature is executed) with the same force and effect as if such facsimile or «.pdf» signature page were an original thereof.
- **4. Notices.** All notices required hereunder shall be in writing and delivered by a duly authorized representative of the party giving the notice and sent by email transmission to the following addresses. Either party may change its email address for notice purposes by providing prior written notice to the other party. Any notice sent by email shall be deemed to have been delivered at the time of confirmation of receipt.

#### **International Contacts**

David Wright, Assistant
Provost, International
Engagement
Colorado School of
Mines
Colden, CO 80401, USA
Tel. 1-303-384-2120
Nelly KELOME,
Head of the International
Cooperation Office
University of AbomeyCalavi, BENIN
01 BP 526, Cotonou
Email: nkelome@yahoo.fr,
vrcipip.uac@uac.bj

**5. Entire Agreement.** This document memorializes the parties' entire agreement, and supersedes all previous communications, representations, or understandings, either oral or written, between the parties with respect to the subject matter herein.

Signed for the Board of Trustees of the Colorado School of Mines, for and on behalf of the Colorado School of Mines.

Paul C. Johnson, President Signed for and on behalf of the University of Abomey-Calavi.

> Maxime da CRUZ, Vice-Chancellor

## L'Université d'Abomey-Calavi célèbre la Journée Internationale de la Biodiversité



Le conservateur Pierre AGBANI échangeant avec les apprenants

« La biodiversité, notre nourriture, notre santé », c'est le thème de la Journée Internationale de la Biodiversité, édition 2019. Pour mieux la commémorer à l'Université d'Abomey Calavi, le mercredi 22 mai 2019 a été consacré à une visite guidée au sein du jardin botanique de l'UAC. Une initiative de la Direction Générale des Eaux et Forêts et le Centre de Recherche Forestier. Des élèves et des étudiants sont venus massivement pour découvrir et pour apprendre de cet espace naturel et biologique reparti sur plus de 12 hectares. Le conservateur du jardin botanique, Monsieur Pierre AGBANI a commencé par un bref historique de cet espace végétal qui existait depuis les années 90. De quoi est-il constitué essentiellement ? Quel genre d'espèces végétales et animales peut-on retrouver dans ce jardin ? Ce sont autant de questions posées par des apprenants et qui ont suscité l'attention du conservateur. A travers une démarche pédagogique, il a satisfait leur curiosité. « ...Il faut garder à l'esprit les objectifs principaux de ce jardin. Il s'agit de la conservation des espèces en voie de disparition, de la promotion de la médecine traditionnelle et de l'éducation », a souligné Monsieur Pierre AGBANI avant de démarrer la visite guidée. Les apprenants ont pu voir au jardin botanique des espèces animales comme les singes, les boas, les crocodiles, etc. Dans le règne végétal, ils ont découvert plusieurs espèces et

ils se sont également familiarisés avec leurs noms scientifiques et leur utilité.

L'une des étapes de la visite guidée, qui a réellement permis aux apprenants de toucher du doigt des variétés d'espèces animales telles que : les pythons, les grenouilles, les varans, les caméléons et les singes, est celle des lâchés d'espèces animales. La visite s'est poursuivie au Laboratoire d'Entomologie de la Faculté des Sciences Agronomique. L'objectif de cette étape est de comprendre le rôle des insectes dans la protection des cultures. C'est au laboratoire GBIOS de l'UAC qu'a pris fin cette aventure au cœur de la biodiversité. L'accent a été mis à ce niveau sur la conservation des semences, des plantes alimentaires négligées ainsi que la génétique. « ... Il faut éduquer sur les enjeux liés à la protection de l'environnement afin de freiner les impacts négatifs causés par nos comportements quelques fois malsains, c'est l'une des raisons de la tenue de cette prise de contact entre la nature et l'humain. Notre vie dépend de celle de la biodiversité. Il faut donc en prendre bien soin », a dit le conservateur Pierre AGBANI.

Soulignons que les visiteurs de circonstance ont mis en terre plusieurs plants.

Nelly BEHANZIN 🗷



Séance d'explication

### 10<sup>ème</sup> anniversaire l'Institut Confucius de l'UAC

L'Institut Confucius a célébré, le mardi 30 juillet 2019, son 10ème anniversaire. C'est l'amphithéâtre Idriss DEBY ITNO de l'Université d'Abomey Calavi qui a abrité les manifestations. Elle a réuni, à l'occasion, des autorités de l'Ambassade de Chine près le Bénin, des autorités universitaires, des enseignants, des responsables de l'Institut Confucius et plusieurs étudiants.

Arlette FADE &



Depuis le 25 mars 2009, date de son implantation sur le campus universitaire d'Abomey-Calavi, l'Institut Confucius, pour favoriser le développement des relations Sino-béninoise, s'est fixé comme mission de promouvoir la culture et la langue chinoise au sein de la communauté universitaire en particulier et au Bénin en général.

Dans son mot de bienvenue, le Directeur de l'Institut Confucius, le Docteur Julien SEGBO, président du comité d'organisation des festivités, a remercié tous ceux qui ont œuvré pour le développement et l'envol de son institut.

Prenant la parole à son tour, le Recteur de l'UAC, le Professeur Maxime da CRUZ a fait l'historique de la création de l'Institut Confucius au Bénin. Selon lui, pendant 10 ans l'Institut a contribué à la formation des élites de haut niveau en langue chinoise et a permis à des étudiants de continuer leur étude en République Populaire de la Chine. Il a profité de cette tribune pour témoigner toute sa gratitude et a réitéré son engagement pour la franche collaboration de l'UAC avec l'Université de Jiaotong de Chongqing, siège mondial de l'Institut Confucius.

Venu pour lancer officiellement les manifestations entrant dans le cadre de cette célébration, le Directeur Adjoint du cabinet de la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Monsieur Josué AZANDEGBE a trouvé salutaire l'engagement de l'Institut à former les étudiants et enseignants en langue chinoise.

Signalons que plusieurs agents de l'Institut Confucius ont été primés au cours de cette cérémonie.

## Atelier d'échanges sur la coopération interuniversitaire UAC-EPES

Le jeudi 26 juillet 2019, s'est tenu dans l'amphithéâtre ETISALAT du campus d'Abomey-Calavi, sous la supervision du Recteur de l'UAC, le Professeur Maxime da CRUZ, un atelier d'échanges sur le thème « Coopération Interuniversitaire UAC-EPES: bilan, nouvelles orientations, nouveaux engagements ». Cet atelier qui a réuni des enseignants, des chefs d'entités, des promoteurs d'Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (EPES) et des présidents d'associations des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur vise à dynamiser le partenariat UAC-EPES en vue d'une synergie d'actions pour l'efficacité de l'enseignement supérieur.

CeGIC-UAC & SRUONB €



Le présidium

L'objectif de cet atelier est de permettre aux acteurs publics et privés du monde universitaire d'évaluer les accords de coopération et d'échanger sur de nouvelles orientations et de nouveaux engagements à mettre en œuvre pour renforcer l'efficacité et la visibilité des actions de coopération entre l'UAC et les Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur. Plusieurs allocutions ont ponctué la cérémonie d'ouverture de cet atelier. Trois communications ont été présentées respectivement par la Chef Service des Relations avec les Universités et Organismes Nationaux du Bénin (SRUONB), le Docteur Aimée SOGLO, le Directeur Adjoint du Centre de Pédagogie Universitaire et d'Assurance Qualité (CPUAQ), le Professeur Gervais KISSEZOUNON et le représentant du Chef Service des Etudes et de l'Orientation Universitaire (SEOU), Monsieur Rofi TOSSOU. Ces communications ont pour thèmes:

- Rappel du chemin parcouru dans la gestion des accords de partenariat entre l'UAC et les EPES ;
- Bilan des formations pédagogiques des EPES par le CPUAQ;
- Point de sélection des dossiers des étudiants des EPES aux CUO : Difficultés et Perspectives.

A l'issue des communications, il y a eu un débat général. Deux panels avaient également été organisés au cours de l'atelier et qui ont débattu de deux sous thèmes à savoir :

- **Panel 1** : relecture et nouvelles orientations du cadre réglementaire des accords de coopération UAC-EPES ;
- **Panel 2**: impact des formations des enseignants et harmonisation des curricula.



Le Recteur Maxime da CRUZ

#### La cérémonie d'ouverture de l'atelier

Elle a été marquée par le mot de bienvenue de la C/SRUONB, une série d'allocutions respectivement du Président du Forum des Grandes Ecoles et Universités (FGEU), Docteur Théophile Kodjo SONOU, du représentant du Président de l'Association des Universités Privées du Bénin (AUPB), le Professeur Agossou NOUKPO, du Directeur de la Coopération Universitaire et Scientifique (DCUS), Monsieur Martin OGOUSSAN, du Directeur des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur (DEPES), le Professeur Dodji AMOUZOUVI et le discours de lancement officiel du Recteur de l'UAC, le Professeur Maxime da CRUZ.

Sous l'autorité du Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi (UAC), la C/SRUONB, après les salutations d'usage, a adressé ses mots de bienvenue à tous les participants présents. C'est donc à travers cette citation de Koffi ANAN (2001), « La seule voie qui offre quelque espoir d'un avenir meilleur pour toute l'humanité est celle de la coopération et du partenariat où toutes les forces publiques et privées.... conjuguent leurs efforts en vue de l'atteinte des objectifs concrets et réalisables », que le Docteur Aimée SOGLO a mis en exergue l'importance et l'opportunité de cette rencontre. Elle a également tenu à remercier les acteurs des EPES qui, au quotidien, ne ménagent pas leurs efforts pour être toujours au côté de l'UAC à chaque fois qu'elle les invite à échanger et à réfléchir sur les nouvelles orientations à donner au partenariat qui les lie. « Cet atelier qui se déroule depuis trois ans est une opportunité offerte à tous les acteurs du monde universitaire pour pallier les goulots d'étranglement qui handicapent le bon fonctionnement de la coopération UAC-EPES afin de mieux la dynamiser », a-t-elle conclu.

Le Président du Forum des Grandes Ecoles et Universités, le Docteur Théophile Kodjo SONOU a, à son tour, apprécié à sa juste valeur la décision prise par les autorités rectorales d'échanger avec les EPES sur les problèmes qui minent le développement de l'enseignement supérieur en général et celui du partenariat UAC-EPES en particulier. Il a estimé que de nouvelles orientations et de nouveaux engagements sont nécessaires pour mieux dynamiser la coopération UAC-EPES. Il a martelé que ce qui bloque l'homologation des EPES est le problème lié à la tutelle académique. Il a préconisé qu'un contenu soit donné à la tutelle.

Pour planter le décor, le DCUS, Monsieur Martin OGOUSSAN a salué les efforts faits et sont relatifs à l'assainissement des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur. Dans son intervention, il a indiqué que s'il y a une structure qui doit être heureuse de cette rencontre, c'est bien évidemment la Direction de la Coopération Universitaire et Scientifique en tant que structure faitière de la coopération. Pour lui, les réformes engagées dans le sous-secteur de l'enseignement supérieur ont permis de retrancher les mauvaises pratiques qui régnaient en maître au sein des universités publiques et privées et qui ont pour conséquence de bloquer l'émergence

de notre système éducatif. Il a salué le dialogue que prône la coopération UAC-EPES. Il a aussi estimé qu'à travers ce dialogue, le système éducatif en sortira grandi. Pour ce faire, il a exhorté les acteurs aussi bien de l'UAC que des EPES à travailler résolument pour la consolidation de ce dialogue.

Le Directeur des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur, le Professeur Dodji AMOUZOUVI était porteur de trois messages de salutation à l'endroit des participants, celle de Madame la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, celle du Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et celle personnelle. Pour lui, tous les acteurs du monde universitaire doivent travailler la main dans la main afin de conjuguer ensemble leurs efforts pour la recherche de solutions idoines nécessaires pour dynamiser la coopération UAC-EPES. Nous n'allons pas reculer, disaitil, nous resterons attachés aux idéaux qui nous définissent. Il a souhaité également qu'un contenu soit donné à la question de la tutelle pour permettre aux EPES d'obtenir leur homologation.

Prenant la parole pour lancer officiellement les travaux de l'atelier, le Recteur de l'Université d'Abomey-Calavi, le Professeur Maxime da CRUZ, a exprimé sa joie de voir présents, à cet atelier, presque tous les acteurs de l'enseignement supérieur aussi bien du public que du privé. Il a affirmé que l'enseignement supérieur est le substrat de tout développement national. Les demandes en formation supérieure sont de plus en plus fortes d'une part, à cause des effectifs de plus en plus croissants des personnes scolarisées et d'autre part. Avec le système LMD, la collaboration entre instituts universitaires est primordiale pour la prise en compte de la capitalisation des acquis. Selon lui, l'objectif de cette démarche est de favoriser l'harmonisation des curricula de formations, l'amélioration du niveau de qualification des enseignants aux plans académique et professionnel et la mobilité des étudiants entre instituts universitaires publics et privés dans le système LMD. Il a fait remarquer que l'UAC s'est engagée depuis quelques années à accompagner les Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur afin d'assurer des formations de qualité à tous les apprenants. Il a aussi rappelé que cette synergie d'action a été consacrée par la signature, le 08 octobre 2013, d'un accord-cadre entre l'UAC et les associations des EPES. «.... II s'agira pour la présente édition de voir la mise en œuvre des accords de coopération et d'apprécier les succès de même que les nouvelles exigences, de connaître les problèmes qui handicapent l'atteinte des objectifs de coopération et d'y apporter des solutions adéquates », a martelé le Recteur da CRUZ. Pour lui, cette évaluation paraît nécessaire parce qu'elle permettra de redéfinir la boussole à suivre pour dynamiser le partenariat UAC-EPES. Il a conclu son intervention en exhortant tous les acteurs du monde universitaire à mutualiser aussi bien leurs efforts que leurs connaissances au profit de la formation universitaire pour qu'elle réponde au mieux, aux exigences de développement de nos Nations.

#### Le déroulement des travaux en atelier

Après l'ouverture officielle des travaux de l'atelier, un présidium a été installé par la C/SRUONB, le Docteur Aimée SOGLO, pour conduire les travaux. Il est présidé par le Docteur Théophile Kodjo SONOU accompagné d'un secrétaire, Monsieur Valentin ZANOU et deux rapporteurs que sont Messieurs Alexis AGBESSI et Casimir AKPOVI.

L'installation dudit présidium a fait suite à une série de trois communications qui se sont succédé, portant sur des thématiques diverses.



Dr Aimée SOGLO, C/SRUONB

**Thématique 1** : Rappel du chemin parcouru dans la gestion des accords de partenariat entre l'UAC et les EPES

Cette première communication a été présentée par le Chef Service des Relations avec les universités et Organismes Nationaux du Bénin, le Docteur Aimée SOGLO, qui a retracé dans un premier temps l'historique des accords de partenariat entre l'UAC et les EPES depuis l'élaboration de l'avant-projet en décembre 2012 en passant par l'arrêté Rectoral N°49 portant modalités de mise à la disposition des EPES des enseignants de l'UAC du 07 décembre 2012, la signature du document cadre du 08 octobre 2013, la note de service n°323 du 28/04/2017 portant création de la commission ad 'hoc chargée de définir la stratégie de mise en œuvre du document cadre d'échanges entre l'UAC et les EPES jusqu'au rapport de définition de la stratégie de mise en œuvre du document cadre d'échanges entre l'UAC et les EPES. A tout cela, ce sont ajoutés les dix points qui consacrent l'accord-cadre entre l'UAC et les EPES à savoir:

- le recrutement et la formation des enseignants des EPES ;
- le Conseil Scientifique des EPES;
- les offres de formation ;
- la création d'écoles doctorales dans les EPES;
- les modalités d'implication des EPES aux fonds compétitifs de l'UAC;
- la coopération en matière de Technologies pour l'Information et la Communication pour l'Education (TICE);
- l'accord-cadre et l'accord sectoriel;
- la certification des apprentissages ;
- la gestion des flux des étudiants ;
- les modalités de mise à disposition des enseignants de l'UAC dans les EPES.

En outre, les recommandations des ateliers de 2017 et 2018 ont été exposées. Il s'agit entre autres de :

- la relecture en profondeur de l'accord cadre de partenariat entre l'UAC et les EPES;
- la relecture et l'harmonisation des programmes d'étude ;
- la formation pédagogique des enseignants des EPES;
- la mise en œuvre de programmes spécifiques entre les entités de l'UAC et les EPES ;
- l'effectivité de la signature des accords sectoriels entre les entités de l'UAC et les EPES ;
- l'assurance qualité au niveau des EPES ;
- la participation des enseignants des EPES aux sessions de formations du CPUAQ;
- la meilleure acceptation des dossiers des étudiants des EPES aux sessions de CUO de l'UAC;
- la prise d'un arrêté rectoral pour organiser la participation des EPES aux différentes formations académiques, administratives,

professionnelle et pédagogiques initiées par l'UAC;

- l'accompagnement de l'UAC dans le cadre de l'application des clauses contenues dans le guide des usagers ;
- rétrocession à l'UAC 5% des honoraires qu'ils paient aux enseignants qui font la vacation dans leurs établissements: 2,5% au Rectorat et 2,5% aux entités.

Elle a ensuite mis l'accent sur les acquis de la coopération UAC-EPES. Il s'agit des retombés issues de la coopération UAC-EPES qui méritent d'être dynamisés et pérennisés à savoir :

- la mutualisation des ressources;
- l'appui des EPES pour la réalisation d'infrastructures pédagogiques et de recherches à l'UAC ;
- -l'inscription des enseignants des EPES sur les listes d'aptitude du CAMES de l'UAC ;
- la mobilité des enseignants et étudiants et la signature d'accord spécifique entre l'UAC et plusieurs EPES ;
- la réalisation de diverses analyses à des taux de réduction de 95% à 98% à des entités de l'UAC (FSA, EPAC, ...) par IRGIB AFRICA, la sponsorisation de divers événements de l'UAC par les EPES, la participation des EPES à la Semaine du Monde Professionnel ;
- les Journées de Coopération Universitaire, la Journée de CAMES et à la rentrée solennelle, la participation de l'UAC au Séminaire de CAMES des EPES ;
- la participation de l'UAC aux cérémonies de remise de diplômes, aux rentrées solennelles des EPES ;
- la participation des enseignants des EPES aux formations pédagogiques du CPUAQ.

Puis, elle a présenté les difficultés qui handicapent le bon fonctionnement de la coopération UAC-EPES. On peut citer entre autres :

- l'absence de texte sur la cotutelle académique des EPES ;
- l'absence d'harmonisation des offres de formation;
- la réticence de la majorité des entités de l'UAC à signer les accords sectoriels avec les EPES pour la réalisation des programmes spécifiques ;
- le nombre considérable d'avis défavorables aux étudiants des EPES lors des sessions de la Commission Universitaire d'Orientation (CUO);
- -l'absence de prélèvement sur les émoluments des enseignants de l'UAC suivant l'arrêté N°49 du 07 décembre 2012.

Ensuite, le Docteur Aimée SOGLO a présenté l'objectif de l'atelier qu'elle a décliné en des points spécifiques suivants :

- revisiter le cadre réglementaire des accords de coopération entre l'UAC et les EPES ;
- évaluer les impacts des actions de coopération UAC-EPES;
- préciser les nouvelles orientations de renforcement du lien de coopération avec les EPES.

Enfin, elle a exposé les résultats attendus de l'atelier à savoir : - le cadre réglementaire des accords de coopération est

- revisité et les nouvelles orientations prises en compte ; - les impacts des actions de coopération UAC-EPES sont évalués ;
- les nouvelles orientations et conditions d'accord de partenariat avec les EPES sont précisées.

## Thématique 2 : Bilan des formations pédagogiques des EPES par le CPUAQ

Elle a été consacrée au bilan des formations pédagogiques des EPES par le CPUAQ. Dans cette communication, le Professeur Gervais KISSEZOUNON a présenté la liste des EPES qui ont bénéficié de ces formations. Les formations ont porté sur plusieurs modules. On peut citer entre autres : l'importance de l'écoute dans le processus d'Enseignement/Apprentissage ; l'évaluation dans le système LMD ; les méthodes pédagogiques. Au total, 1127 enseignants ont bénéficié des formations pédagogiques dans 21 EPES. Le communicateur n'a pas oublié de mentionner les difficultés rencontrées au cours des différentes formations. L'une des difficultés majeures se rapporte au suivi de ces formations à travers un système d'inspections. Il convient de préciser que le Directeur du CPUAQ, le Professeur Benoît KOUTINHOUIN est intervenu pour insister sur la nécessité de ces formations. Pour lui, ces formations doivent prendre en compte le personnel administratif et technique des EPES.

#### Thématique 3 : Mobilité des apprenants des Etablissements Privés d'Enseignement du Supérieur (EPES) vers l'Université d'Abomey-Calavi

Cette dernière communication est présentée par le représentant du Chef Service des Etudes et de l'Orientation Universitaire, Monsieur Rofi TOSSOU. Elle est relative au point de sélection des dossiers des étudiants des EPES à la Commission Universitaire d'Orientation (CUO) durant l'année académique 2018-2019. Le tableau suivant montre la mobilité des apprenants des EPES vers l'UAC :

EPES	NOMBRE DE DOSSIERS	
PIGIER BENIN	17	
IRGIB-AFRICA	16	
UCAO	64	
IUP	00	
VERECHAGUINE	06	
UPAO	00	
Sainte FELICITE	01	
ESM	02	
IUB	00	
ISM-ADONAÏ	03	
ESMER	00	
ISCG	00	
ISMA	03	
HECM	15	
ESEP LE BERGER	00	
ESGTIC	00	
LES COURS SONOU	02	
ESAE	06	
INSTITUT JEAN PAUL II	00	
UATM-GASA FORMATION	12	

Il faut noter une avancée au cours de cette année académique 2018-2019 car la majorité des dossiers présentés par les EPES ont reçu un avis favorable de la Commission Universitaire d'Orientation. Mais des difficultés subsistent quant à l'acceptation des dossiers des étudiants des EPES par certaines entités comme la FASEG et l'ENEAM.

#### Les débats sur les différentes communications

A la fin de la présentation de l'exposé des communications, la parole a été donnée aux participants qui se sont exprimés librement à travers des questions d'éclaircissement auxquelles des réponses ont été apportées. Il ressort de l'ensemble des débats que la rencontre a été fortement appréciée par les participants en ce sens qu'elle a permis de mieux circonscrire les problèmes qui handicapent la signature des accords sectoriels et ceux relatifs à la mobilité des apprenants des

EPES vers l'UAC ainsi que des enseignants.

Par ailleurs, il faut mentionner qu'au cours des échanges, la Vice-Recteure chargée de la Coopération, Madame Eléonore YAYI-LADEKAN a insisté sur l'absence des textes sur la tutelle académique des EPES qui constitue un frein à la coopération.

#### Les travaux en groupe



Les participants en atelier

A la suite des échanges, deux panels ont été constitués. Le premier s'est penché sur la relecture et les nouvelles orientations du cadre règlementaire des accords de coopération UAC-EPES et le second, sur l'impact des formations des enseignants et l'harmonisation des curricula. Le panel 1 a procédé à une analyse du contexte d'initiation des accords-cadres de partenariat des EPES et l'UAC. Après un point sur la coopération entre l'UAC et les EPES, ce panel a noté une caducité des accords signés à cause des nouvelles réglementions en vigueur. Désormais, les accords de partenariat pourraient démarrer à partir de l'obtention par l'EPES, d'une autorisation d'ouverture avec précision des filières autorisées.

Pour ce qui est de la mobilité des apprenants, l'UAC ne pourra prendre des apprenants que lorsqu'ils sont détenteurs d'un diplôme national ou d'une attestation d'un EPES agréé ou homologué.

Pour la tutelle, il sera clarifié la condition d'acceptation de tutelle de l'UAC pour les EPES.

Pour le panel 2, on retient pour ce qui concerne le volet impact des formations des enseignants :

- -une amélioration a été constatée dans la pratique enseignante à la suite des formations pédagogiques données par le CPUAQ;
- il y a un effort d'adaptation du CPUAQ aux sollicitations des EPES ;
- le personnel des EPES provient pour la plupart de l'UAC. Pour ce qui est du volet harmonisation des curricula, Etant donné que les EPES forment pour le même marché, ce panel a insisté sur la nécessité d'harmoniser les curricula.

A l'issue donc des réflexions qui ont eu lieu dans les deux panels, des recommandations ont été formulées. Il s'agit de :

- signer des accords de partenariat uniquement avec les EPES détenteurs d'une autorisation d'ouverture ;
- conformer la durée des accords renouvelables avec la validité des autorisations ;
- mettre en place un comité de sept (07) membres pour travailler à la conception et à la relecture des textes en se référant aux exigences en vigueur (pour la composition : 04 membres en provenance des EPES, 02 membres de l'UAC et 01 membre du DGES/DEPES) ;
- -faire le suivi et le recyclage réguliers des enseignants formés ;
- élaborer un calendrier harmonisé en début d'année dans le cadre de la formation des enseignants (CPUAQ/EPES) ;
- harmoniser les programmes de formation des entités et des EPES pour faciliter les signatures d'accords sectoriels ;
- donner un contenu réel à la tutelle académique ;
- concrétiser les taux d'émoluments à verser au Rectorat et aux entités.

Au terme des travaux qui ont duré une journée, Madame Eléonore YAYI-LADEKAN, Vice-Recteure chargée de la Coopération Interuniversitaire, des Partenariat et de l'Insertion Professionnelle a, au nom du Recteur, clôturé l'atelier. Elle s'est dit satisfaite du compte rendu fait par le Président du présidium. Elle a félicité tous les participants pour la qualité des échanges et des résultats obtenus en les rassurant de la détermination de l'équipe rectorale à jouer sa partition dans la mise en œuvre des recommandations qu'ils ont faites. C'est sur ces mots d'assurance et d'espoir que l'atelier a pris fin à la grande satisfaction des organisateurs et des participants.



Photo de famille

## A LA DECOUVERTE DU LABORATOIRE DE RECHERCHE ET D'ETUDES EN PHILOLOGIE YORUBA (LAREPHY)

Dirigé par le Professeur Médard Dominique BADA, le Laboratoire est créé le 13 Mars 2009 à la Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH) de l'Université d'Abomey-Calavi.

Le Laboratoire de Philologie Yoruba est une association de recherche et d'étude en langue, littérature, linguistique et ethnographie yoruba (ajatsè, ana, idaatsa, ifè, ijè, itsa, kétu, kura, mokolé, tsaabè). A ce titre, il constitue pour ses adhérents un cadre théorique de réflexion et d'échanges d'idées sur les problèmes de développement.

L'adhésion au laboratoire est acquise après examen du dossier de candidature comprenant une lettre de motivation et un curriculum vitae adressé au premier responsable.

Le siège du laboratoire est fixé sur le campus d'Abomey-Calavi. Il peut être transféré en tout autre lieu du territoire national de la République, sur décision de l'Assemblée Générale et après avis du Doyen.

Le Professeur Médard Dominique BADA est le Rédacteur en chef de la Revue Ouest Africaine de Linguistique, Langue et Littérature (ROADEL). Il est également membre de la Commission Technique d'Intervention Spécialisée (CTIS-Langues nationales) de l'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education (INFRE). Depuis sa création à aujourd'hui, le LAREPHY, sous la direction du Professeur BADA, a déjà formé une dizaine de docteurs et plus d'une douzaine d'apprenants titulaires de Master ou de DEA. Il encadre actuellement 07 thésards. Les détails peuvent être consulté sur le site Web de l'Université d'Abomey-Calavi : www.uac.bj

#### Domaines d'activités

Le Laboratoire a pour objet principal l'élaboration des instruments de recherche en vue de l'adaptation des parlers yoruba au savoir moderne, afin de travailler à favoriser l'épanouissement des communautés yoruba, leur insertion dynamique dans les structures de l'économie nationale, sous régionale et régionale.

#### Autres domaines de recherche :

La description des langues béninoises et l'élaboration des alphabets

L'élaboration des orthographes standardisées pour les langues d'un même continuum dialectal ;

Confection des lexiques, des vocabulaires, des dictionnaires monolingues, puis plurilingues dans une perspective dialectologique.

Recherches (résultats obtenus et impacts sur le développement socio-économique et technologique)
Les recherches sont organisées autour de quatre axes.

- 1- Nous avons entrepris des recherches en typologie linguistique
- 2- Nous avons entrepris des recherches en linguistique clinique
- 3- Dans le cadre de l'introduction des langues nationales dans le système éducatif formel, nous avons également

entrepris des recherches pour réviser l'alphabet des langues nationales et proposer une orthographe en adéquation avec la morphologie et la syntaxe de la langue. 4- Le laboratoire a pour objet principal l'élaboration des instruments de recherche en vue de l'adaptation du yoruba et autre parler du sous-groupe «Gbe» au savoir moderne, afin de travailler à favoriser l'épanouissement des communautés yoruba et gbe, leur insertion dynamique dans les structures de l'économie nationale, sous régionale et régionale.

#### Les principaux résultats

Sur le plan théorique, nos recherches ont mis en évidence un certain nombre de données qui peuvent être appliquées d'une part à la typologie des langues, aux descriptions systématiques et d'autre part, ces données peuvent aider à instrumentaliser les langues nationales béninoises.

Sur le plan pratique, les résultats de nos travaux de recherche en orthographe yoruba, ont servi de base aux deux ateliers d'harmonisation et de standardisation des langues africaines (groupe yoruba), qui se sont déroulés à Abuja au Nigéria, du 26 au 27 Octobre 2010 et du 25 au 29 Juin 2011, et ont servi également de base à l'atelier d'élaboration des orthographes standardisées pour les langues d'un même continuum dialectal (langues baatonum et maxi) qui s'est tenu à l'Institut National de Linguistique Appliquée (INALA du 27 au 29 Décembre 2017).

Les résultats de nos travaux de recherches peuvent également aider à harmoniser l'alphabet et l'orthographe des autres langues nationales béninoises.

Depuis 2017, nous avons entrepris la rédaction d'un précis de lexicologie yoruba.

#### Recherches en cours

Dénomination de l'activité : Valorisation du patrimoine national

Objectifgénéral: Apporter des éclairages sur la description des langues, sur l'historiographie nationale, sur la géographie et les autres activités liées à l'environnement.

#### Manifestations scientifiques initiées

Atelier d'élaboration des orthographes standardisées pour les langues d'un même continuum dialectal (langues baatonum et maxi) qui s'est tenu à l'Institut National de Linguistique Appliquée (INALA du 27 au 29 Décembre 2017).

Participation aux manifestations scientifiques externes et internes à l'UAC (colloques, séminaires, etc.)

- Atelier Scientifique sur « Langues africaines dans l'enseignement au Bénin : problèmes et perspectives », CODIAM, Cotonou, du 11 au 12 mai 2009 ;
- -Conférence Internationale sur le thème : "Your Language defines you", Adeniran Ogunsanya College of Education, Lagos, du 28 au 29 avril 2009 ;
- -2ème Colloque de l'Université d'Abomey-Calavi sur le

thème : "Sciences, Cultures et Technologies, Campus Universitaire d'Abomey-Calavi, du 26 au 29 mai 2009 ;

- Atelier I d'Harmonisation et de Standardisation des langues africaines, International Conférence Centre, Abuja, du 26- 27 octobre 2010 ;
- Vingtième Conférence annuelle de l'Association des Enseignants de français au Nigeria, Adeniran Ogunsanya College of Education, Lagos, du 23 au 26 mars 2011;
- Atelier II d'Harmonisation et de Standardisation des langues africaines, International Conférence Center, Abuja, du 3 au 4 mai 2011 ;
- 3<sup>ème</sup> Colloque de l'Université d'Abomey-Calavi sur le thème : "Sciences, Cultures et Technologies, Centre CIEVRA d'Akassato route d'Allada, du 6 au 10 Juin 2011;
- Atelier de validation du rapport de l'évaluation du potentiel didactique existant en matière d'introduction des Langues Nationales dans le Système Educatif Formel, Cotonou, INFOSEC, du 20 au 21 juillet 2011;
- Festival des religions traditionnelles en pays Yoruba et diaspora : documentation pour la préservation et la protection, Lagos, dub 25 au 29 juillet 2011 ;
- 1<sup>ère</sup> Session Ordinaire 2012 de la CNPILNa-SEF du Ministère de la Culture, de l'Alphabétisation, de l'Artisanat et du Tourisme, Cotonou, INFOSEC, du 14 au 15 Juin 2012;
- Atelier d'Ecriture dans le cadre de la production des contenus de formation du parcours de l'Initiative Francophone pour la Formation à Distance des Maîtres (IFADEM), Possotomè, du 18 au 22 Juin 2012;
- Journées KWAME NKRUMAH, Ouidah, IDEE, du 26 au 28 avril 2012 ;
- Congrès de la SLAO 2015, Campus Universitaire d'Abomey-Calavi, du 11 au 16 Août 2015 ;
- 5<sup>ème</sup> Colloque de l'Université d'Abomey-Calavi sur le thème « Recherche scientifique face aux nouveaux défis

de développement en Afrique », Campus Universitaire d'Abomey-Calavi du 28 Septembre au 03 Octobre 2015 ;

- Journée de la Renaissance Scientifique de l'Afrique (JRSA), édition 2016, Champ de Foire, Cotonou du 27 au 30 Juin 2016 ;
- 6ème Colloque de l'Université d'Abomey-Calavi sur le thème « Arts, Sciences et Technologies pour le Développement Socio-économique des Nations », Campus d'Abomey-Calavi du 25 au 30 Septembre 2017;
- Atelier de formation des concepteurs de documents didactiques bilingues, Bohicon du 03 au 13 Mai 2017 ;
- 26<sup>ème</sup> édition de la Conférence Internationale sur la gestion des frontières régionales en mutation (Border Regions In Transition) BRIT 2018, Membre du comité d'organisation de l'Université d'Abomey-Calavi;
- 30<sup>ème</sup> Congrès de l'Association Internationale de Pédagogie Universitaire (AIPU) sur le thème «L'Enseignement Supérieur et sa Pertinence Aujourd'hui», Campus d'Abomey-Calavi du 21 au 24 Mai 2018;
- Conférence Internationale sur l'économie des langues à l'Ecole Normale Supérieure ADENIRAN OGUNSANYA, Otto/Ijanikin, Lagos State, Nigeria, du 23 au 27 Juillet 2018 :
- Formation sur le renforcement des capacités des gestionnaires de caisses de menus dépenses, des assistants de superviseur de caisses et leurs responsables CBRSI, ISBA, Cotonou du 06 au 07 septembre 2018 ;
- Réunion avec les institutions et organisations régionales de langues et de culture, organisée par l'Académie Africaine des Langues (ACALAN), Commission de l'Union Africaine, Naïrobi, Kenya, du 20 au 21 septembre 2018.

#### Les offres de formation initiées

Une offre de formation portant sur les "langues africaines et développement" est en cours au LAREPHY.

## Journées Françaises de Radiologie (JFR) : Professeur Vicentia BOCO honorée à Paris

Excellente nouvelle pour la communauté scientifique du Bénin. Madame Vincentia BOCO, Professeur Titulaire en imagerie médicale, enseignante à la Faculté des Sciences de la Santé de l'Université d'Abomey-Calavi, et première radiologue universitaire d'Afrique noire francophone, a été reconnue comme membre d'honneur de la Société Française de Radiologie (SFR) avec la remise d'une médaille de la SFR au cours des Journées Française de Radiologie. C'est à travers une cérémonie officielle qui s'est déroulée le vendredi 11 octobre 2019 au palais des congrès, Porte-maillot à Paris.

Cette reconnaissance s'ajoute à celle déjà reçue par l'ancienne ministre de l'enseignement supérieur de la recherche scientifique à savoir : chevalier de l'ordre national du bénin ; chevalier de la légion d'honneur française ; commandeur de l'ordre national du Bénin. La Société Française de Radiologie s'honore de pouvoir

reconnaître les mérites du Professeur Vincentia BOCO, pour son engagement sur le plan national et sur le plan international au service de la santé, notamment de la radiologie et pour sa lutte pour l'autonomisation de la femme.

La SFR souhaite, à travers cette distinction, de remercier tout particulièrement le Professeur Vincentia BOCO pour son parcours et pour sa riche carrière. Elle souhaite aussi souligner l'importance de l'Afrique francophone dans l'organisation. Tous les ans, la SFR, la plus importante après celle américaine, nomine, de façon très sélective, quatre (04) professeurs français de radiologie et quatre (04) étrangers comme membres d'honneur de la société. Ces personnes sont élues en raison de leurs actions dans le domaine, en particulier pour ce qu'ils ont fait pour l'avancée de la discipline. La désignation du Professeur Vincentia BOCO sonne comme une consécration pour qui connaît ses qualités.

## Editorial

#### Pr Brice SINSIN

#### 7<sup>th</sup> symposium of the UAC is a success!

From 16 to 21 September 2019, the University of Abomey-Calavi was in the limelight for the seventh year in a row. The UAC was the crossroad of science. The results of research have been presented and discussed for the benefit of our countries. The specific theme puts a bright light on the importance of researchers within a nation: Valorization of research results and technology innovation as a development factor.

It is mandatory for our universities today to valorize their research results so as to support the economic development of our countries. The stakes of the valorization of research results and technology innovation are explained by the persistence of problems allegedly resolved by the research and



which continue to take down the development of our nations. The goals pursued by organizing the 7th edition of the Symposium of sciences, cultures and technologies of the University of Abomey-Calavi explain that ascertainment. We firstly wanted to call for results of academic research in general, and those implying applications for the resolution of development challenges in particular; thereafter, exchange results of scientific research between researchers from various backgrounds and places, and finally contribute to the vulgarization of research results, technology innovations and inventions.

I am able to assert that the event was as successful as planned. The quality of the participants has been essential to ensure the quality of the debates. Interactions were made possible between researchers and the technology challenges in Africa have been discussed. The plenary conferences on emerging issues have been held exclusively in the morning while specific issues have been discussed in the thematic workshops in the afternoon.

It is well known that the valorization of research results has not been properly managed by most of the African universities. Yet it should be a factor for industrialization and development of nations as in developed countries. So a large number of results are lying dormant in our labs.

Definitely committed to contribute to the national economic development, the University of Abomey-Calavi works beyond those conferences and has found a better way to play its part through the Program of Competitive Funds for research to support labs and research teams.

It's now up to our Governments to set up a strong mechanism to fund university research so that universities can fully play their role of knowledge provider for the resolution of social challenges.

#### Liste des différents Recteurs de l'UAC

N° d'ordre	Nom et Prénoms	Période
UNIVERSITE DU DAHOMEY		
1 <sup>er</sup>	Edouard ADJANOHOUN	1970-1975
	UNIVERSITE NATIONALE DU BENIN	
1 <sup>er</sup>	Edouard ADJANOHOUN	1970-1975
2 <sup>e</sup>	Vincent DAN	1975-1977
3 <sup>e</sup>	Nathanaël MENSAH	1977-1981
4 <sup>e</sup>	Jean PLIYA	1981-1983
5 <sup>e</sup>	Karim L. DRAMANE	1983-1985
6 <sup>e</sup>	Souleymane K. BASSABI	1985-1990
7 <sup>e</sup>	Jean-Pierre EZIN	1990-1992
8e	Lucien Gb. A. CHEDE	1992-1994
9e	Jean Gratien ZANOUVI	1994-1996
10e	Kémoko Osseni BAGNAN	1996-2001
UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI		
11e	Issifou TAKPARA	2001-2003
12e	Salifou ALIDOU	2003-2006
13°	Norbert Cossi AWANOU	2006-2011 (Elu)
14e	Brice A. SINSIN	2011-2014 (Elu)
		2014-2017 (Elu)
15e	Maxime da CRUZ	2017-2020 (Elu)



#### <u>Directrice de Publication</u> M<sup>me</sup> Prisca GOGAN

Rédacteur en chef Dr Serge Armel ATTENOUKON (MC)

### Personnes ressources

Dr Moufoutaou ADJERAN (MC)
Pr Pascal OKRI TOSSOU
Pr Laure C. ZANOU CAPO-CHICHI
Dr Marcellin HOUNZANGBE

Dr Zakiath BONOU-GBO Dr Etotépé SOGBOHOSSOU Dr Cynthia M. ATINDEHOU

#### **Photo**

Brice F. HOUMBIE

### Infographie

Denis S. HOUNGNIMON

uacinfo.uac@uac.bj

Dépôt légal n°6090, 2ème trimestre 2012 Bibliothèque Nationale / ISSN 1840-6998

## Equipe Rectorale

#### **RECTEUR**

Pr Maxime da CRUZ

#### 1er VICE-RECTEUR

Pr Djimon Marcel ZANNOU

#### 2e VICE-RECTEUR

Pr Félicien AVLESSI

#### SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Mme Prisca GOGAN

#### AGENT COMPTABLE

M. Oscar C. KEKEREGUE

### UAC INFO

#### uacinfo.uac@uac.bj

**Suppression**: Les éditions ProTIC (+229) 97 67 44 49 / 95 86 99 51

Retrouvez votre bulletin UAC-INFO sur le site web de l'UAC: www.uac.bj

